

Le mardi 7 septembre 2021 à 18 heures, le Bureau Syndical du Pôle, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la CCAVM à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

4 Délégués présents : Sylvie CHARPIGNON, Pascal GERMAIN, Didier IDES et Nathalie LABOSSE.

Assiste à la réunion : Guillaume PAPIN, Directeur.

Date de la convocation	1 ^{er} septembre 2021
Délégués en fonction	4
Délégués présents	4
Délégué présent ayant un pouvoir de vote	0

Secrétaire de séance : Didier IDES.

- Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents.
- Le Président rappelle l'ordre du jour, qui ne suscite aucune observation.

O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 MAI 2021

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du 25 mai 2021 est **ADOPTÉ à l'unanimité**.

OJ N° 2 : CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE 2021-2022

Sélection des projets artistiques et renouvellement convention 2021-2022 (*Rapporteur le Président*) : le Président rappelle que le PETR du Pays Avallonnais est porteur d'un Contrat local d'éducation artistique en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Éducation Nationale, dont le renouvellement a été validé lors du Comité Syndical du 6 avril dernier, mais la convention n'a pas encore été signée. Toutefois, afin d'assurer des actions pour l'année 2021/2022, les projets ont déjà été sélectionnés par le Comité Technique en prenant en compte les critères définis dans l'appel à candidature. Par ailleurs, le bilan de l'année 2020/2021 est présenté aux membres du Bureau.

- *Madame Sylvie CHARPIGNON relève que l'école de GUILLON-TERRE-PLAINE ne bénéficiera pas cette année d'une intervention au titre du CLEA. Il est expliqué que la coordination du CLEA vis-à-vis des établissements scolaires est laissée aux soins de l'Éducation nationale, notamment en fonction des projets de l'équipe pédagogique. Par ailleurs, il est rappelé que l'école de GUILLON-TERRE-PLAINE a bénéficié du CLEA l'année passée.*
- *Monsieur Didier IDES souhaite connaître les modalités pour faire bénéficier du CLEA à un centre de loisirs. Il est expliqué qu'initialement le CLEA n'est destiné qu'aux établissements scolaires, les centres de loisirs en sont donc exclus. Toutefois, le Pays a demandé une exception pour les centres de loisirs du territoire, il convient donc que le centre de loisirs en question se manifeste auprès du Pays pour être pris en compte l'année prochaine.*
- *Madame Sylvie CHARPIGNON souhaite connaître les modalités de sélection des compagnies. Il est expliqué que le Comité de sélection s'est fondé sur les critères de l'appel à candidature, et plus particulièrement sur la plus-value pédagogique de l'animation. Par ailleurs, le Comité de sélection n'étant composé que de techniciens, il est proposé que Madame Sylvie CHARPIGNON, en tant que Vice-Présidente du CSP à la culture, et son homologue du CDT, M. Jean-Marie BARBARO, assistent aux prochaines réunions de sélection.*

Aussi, le Président propose au Bureau du Comité Syndical du Pôle de délibérer pour :

- Acter le bilan de l'année 2020/2021,
- Valider la sélection des projets pour l'année 2021/2022, telle que proposée par le Comité Technique,
- Autoriser le Président à solliciter les subventions de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de l'Yonne pour assurer la mise en œuvre des projets 2021/2022, ainsi qu'auprès de tout financeur potentiel.

Et le cas échéant,

- L'autoriser à signer tout document en application de la présente délibération dont les conventions avec les porteurs de projet.

Le Bureau Syndical du Pôle, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ACTE le bilan de l'année 2020/2021,**
- **VALIDE la sélection des projets pour l'année 2021/2022, telle que proposée par le Comité Technique,**

- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de l'Yonne pour assurer la mise en œuvre des projets 2021/2022, ainsi qu'auprès de tout financeur potentiel.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en application de la présente délibération dont les conventions avec les porteurs de projet.

OJ N°3 : PRÉPARATION DU COMITÉ SYNDICAL DU PÔLE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Le Bureau syndical émet **un avis favorable de principe à l'UNANIMITÉ** pour l'ensemble des points inscrits à la proposition d'ordre du jour du Comité Syndical du Pôle du mardi 14 septembre 2021.

OJ N°4 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 19 heures 30.**



Direction régionale
des affaires culturelles
**Bourgogne
Franche-Comté**

CLEA du Pays Avallonnais Bilan de l'année 3 – 2020/2021

Les deux premières années du CLEA ayant bénéficié principalement au premier degré (18 classes de primaires, 2 collèges, 3 centres de loisirs), un appel à candidatures avait été lancé pour des projets en collège et lycée. Les lycées n'ayant pas pu mobiliser de classes en raison de la réforme du baccalauréat, les compagnies ont été redirigées sur des établissements du premier degré.

L'Éducation Nationale a mobilisé deux conseillères pédagogiques (premier et second degré) à Avallon, ce qui a grandement participé à la réussite de cette édition. Ainsi, 11 classes ont pu participer aux 7 projets retenus pour cette année soit 337 enfants concernés.

Projet	Établissement scolaire	Niveau de la Classe	Nombre d'enfants
Monthelon	Collège Maurice Clavel (Avallon)	4 classes de 5 ^{ème}	83
Les 7 marches	Collège du Parc des Chaumes (Avallon)	2 classes de 3 ^{ème}	52
Les Cris de l'Horizon	Collège Miles (Noyers)	1 classe de 3 ^{ème}	23
Rempart	Collège Jeanne d'Arc (Avallon)	1 classe de 5 ^{ème}	20
		1 classe de 4 ^{ème}	18
Pandarts	École de Châtel-Censoir	1 classe de CE2-CM1-CM2	22
	École de Précy-le-Sec	1 classe de CE2-CM1-CM2	20
Les Gadjé	École de l'Isle-sur-Serein	1 classe de CM1-CM2	17
	École de Sauvigny-le-Bois	1 classe de CM1-CM2	25
Compagnie du 1 ^{er} Août	École des Chaumes d'Avallon	1 classe de CE2-CM1	27
		1 classe de CM1-CM2	27
TOTAL			337

Un appel à projets ouvert

L'appel à projets pour l'année scolaire 2020/2021 ne disposait pas de thème spécifique ce qui a permis aux acteurs culturels de proposer des projets variés.

7 candidatures ont été retenues :

Les pratiques artistiques proposées concernaient l'expression corporelle (acrobatie, danse), la musique, la création théâtrale et le récit de la petite histoire locale, mais aussi l'artisanat d'art avec des ateliers de sculpture et de gravure.

Un bilan des actions globalement satisfaisant malgré l'impact de la COVID 19

Un questionnaire a été envoyé aux enseignants et élèves, ainsi qu'aux compagnies. Globalement **toutes les parties se disent satisfaites** des projets malgré les nombreuses difficultés liées aux restrictions sanitaires.

Du côté des élèves, les réponses portent surtout sur l'acquisition de compétences telles que la **prise de parole en public et l'estime de soi, ainsi que sur le savoir collaborer avec d'autres personnes**.

Certains enseignants **demandent plus de souplesse** dans la co-construction des projets, à travailler avec les compagnies avant le démarrage. La bienveillance et le professionnalisme des intervenants sont souvent cités.

Les quelques retours des compagnies font aussi état de leur satisfaction et de la prise en compte des ajustements nécessaires en cours d'année. L'implication des élèves est jugée très bonne, ainsi que l'accueil des équipes pédagogiques.

Un bémol pour le collège Clavel, pour lequel le retour (enseignants et élèves) est très mitigé. Le collège souhaite cependant essayer à nouveau.

Aussi un bilan détaillé pour chaque action est en cours de réalisation par les prestataires.

Perspectives

Le Comité Syndical de Pôle du 6 avril dernier a validé le **renouvellement du contrat pour les trois prochaines années (période scolaire 2021/2024)**.

La nouvelle version de la convention est en cours de rédaction (projet en annexe), mais le fond du projet reste identique ainsi que les publics visés.

Dans **les orientations** on réaffirme la volonté de faire du patrimoine culturel matériel et immatériel le point de départ de l'expérience artistique. Une attention particulière sera portée aux projets en relation avec les politiques publiques portées par le Pays Avallonnais et des actions pédagogiques pourront être menées en lien avec « l'Opération Grand Site » notamment, dans une démarche de transmission des valeurs culturelles du patrimoine mondial.

Les cibles : des classes de 1er degré (écoles primaires), des classes du 2nd degré (collèges) mais également des centres de loisirs et les autres structures d'accueil d'enfants. Les conseillères pédagogiques mandatées par l'Éducation Nationale veillent à une bonne répartition de l'offre en milieu scolaire sur le territoire sur les trois années. Les autres structures intéressées peuvent se rapprocher des services du Pays pour manifester leur intérêt.

Afin de favoriser l'émergence de projets diversifiés l'action continuera à se décliner sous la forme d'un **appel à projets annuel**, dont les thématiques et les modalités de candidature seront proposés par le comité technique et validés par le Comité de Pilotage.

Cet appel à candidatures définira les orientations et objectifs spécifiques de l'année, les critères de sélection, les publics prioritaires et les types d'actions éligibles.

La liste des **structures destinataires de l'appel à candidature** est fixée par le Comité technique afin de garantir la qualité artistique des projets. C'est un souhait des partenaires (DRAC et CD89) qui concentrent leurs financements sur les établissements scolaires. Par conséquent les actions sur les temps extrascolaires bénéficient aussi de cette garantie de qualité.

CLEA du Pays Avallonnais - Année scolaire 2021/2022
Projets sélectionnés en Comité Technique le 1 juillet 2021

Nom de la compagnie	Nom du projet	Pratique artistique	Classe(s)	Volume horaire et organisation	Budget	Observations CoTech et retours Cies
COLLEGES (2 projets à retenir)						
Guillaume Sauzay et Anna Von Grünigen (Monthelon) 2 intervenants	Clips et courts-métrages	Arts visuels, théâtre, cirque	2 classes Noyers	48h au total (30 h en présence de la classe)	4 017,75 €	Compte tenu de la technicité du projet, le CoTech demande de se concentrer sur une seule classe afin d'intégrer les élèves à toutes les étapes du projet (montage, postprod...) > 30h avec les élèves au lieu de 24h et 18h en préparations techniques pour les intervenants. L'enseignante intéressée serait Stéphanie Janiszewski, professeure de français, avec sa classe de 3ème. A confirmer.
Petite Foule Production 2 intervenants	Le sentier des rêves	Danse, d'écriture, de musique et de théâtre	1 classe de 5° ou 4° Clavel	22 heures restitution (4 h X 5 semaines + répétition)	2 000,00 €	Accord pour travailler avec Clavel, mais attention à la préparation en amont, le calendrier étant très serré. La compagnie a rendez-vous avec la direction le 7 septembre.
Les 7 marches (Pierre-Perthuis) 3 intervenants	Danse ou théâtre ? Les deux ! Sur le fil de la Mythologie	Danse, théâtre, musique et objets marionnettiques	2 classes de 3° Les Chaumes	48h (24h par classes)	5 000,00 €	Accord pour retravailler avec Les Chaumes. Recalibrer le projet sur 48h, 2 classes et mieux expliquer comment la restitution est envisagée : déplacement à la scène faramine? Participation d'autres membres de la compagnie? Représentation publique? La compagnie va renvoyer une proposition qui sera construite avec l'équipe du collège. Pour la restitution tout est envisageable, à décider avec les enseignants selon leurs contraintes. Le budget sera revu en conséquence. Un partenariat pourra être construit aussi avec La Scène Faramine.*
PRIMAIRES						
Les Gadjés (Merry s/Yonne) 2 intervenants	Contes et légendes bourguignonnes et mythologiques	Théâtre	2 classes à partir 10 ans (maxi 25 élèves) L'Isle-sur-Serein et Noyers	48 heures (24 h par classe)	4 000,00 €	Viser les petites classes (peu d'élèves) afin d'éviter les demi groupes. La Cie souhaite retravailler à L'Isle sur Serein avec Mme Renevret et avec Noyers.
Pansdarts (Joigny) 3 intervenants	La forêt du Morvan et La vie des flotteurs	Théâtre/numérique	2 classes (CE 2 au CM2) St Père et Domecy-sur-Cure	48 heures (24 h par classe) + représentation et restitutions	4 000,00 €	Retenu, viser en priorité les classes du Morvan
Rempart (Dijon)	Bestiaire de la fiction ancienne Mythologique-Religieux-Médiéval-Légendaire-Zodiacal aux Croyances populaires	Sculpture, taille de pierre	2 classes Avallon Victor Hugo CM2 et Chaumes CM1	48 heures (24 h par classe préparation et restitution commune)	5 120,00 €	Palette d'ateliers à la carte pour finaliser ensuite avec les enseignants. Deux classes dans la même commune pour réduire les frais de déplacement et permettre une organisation plus aisée pour l'atelier cathédrale, possible au musée d'Avallon pour sa part (à confirmer)
Petite Foule Production 2 intervenants	Le sentier des rêves	Danse, d'écriture, de musique et de théâtre	1 classe (CM1/CM2) Quarré-les-Tombes	12 heures restitution (2h X 5 semaines + répétition)	1 000,00 €	
CENTRES LOISIRS (1 projet à retenir)						
Scène Faramine 3 intervenants	Vous avez dit spectacle ...	Danse	6 à 11 ans sur deux centres (40 enfants par centre)	48 heures (24 h par centre)		Budget 4000 €, non retenu, plus de la sensibilisation que du pédagogique
Petite Foule Production 2 intervenants	Le sentier des rêves	Danse, d'écriture, de musique et de théâtre	Centre de loisirs d'Avallon	12 heures restitution (2h X 5 semaines + répétition)	1 000,00 €	

26 137,75 €

Transports (ex. pour restitutions 7 marches et Remparts)	1 000,00 €
--	------------

27 137,75 €

*La scène Faramine propose d'organiser une restitution en plein air commune avec les établissements intéressés le long du Cousin, en impliquant aussi les riverains et Natura 2000 (Parc Morvan).